

# Gestion du pâturage en parcs par la méthode du secteur pilote : effets sur la ressource pastorale et les états corporels des brebis

## L'essentiel

Le pilotage de la sortie de parc à partir de l'observation d'un pâturage complet de l'herbe dans le secteur pilote montre sa pertinence dans un objectif de maîtrise de l'embroussaillage, même en pâturage hivernal. Cependant, les objectifs de maintien de l'état corporel et de pérennité de la ressource ne sont pas complètement atteints. Il semble donc nécessaire d'adapter les critères de mise en oeuvre de cette méthode à la saison de pâturage et à la valeur de la végétation pour mieux gérer les états corporels notamment en hiver. La recherche d'une diminution de l'hétérogénéité des parcs constitue aussi un axe à explorer. Le raisonnement des modes d'exploitation sur une échelle pluriannuelle et d'autres approches intégrant le comportement animal sont aussi des éléments qui contribuent à améliorer les règles de décision de fin de pâturage.

## Contexte

L'enjeu du pâturage des parcours est de concilier bonnes performances animales et gestion raisonnée des surfaces prenant en compte à la fois la maîtrise de l'embroussaillage et la pérennisation de la ressource. Pour y répondre, la conduite du pâturage des brebis en

parc nécessite des points de repères sur les animaux au travers de la Note d'Etat Corporel (NEC) et sur la végétation. L'étude mise en place sur les parcours de Carmejane vise à rechercher des indicateurs simples de prise de décision de sortie de parc.

## Dispositif expérimental

L'étude a été menée sur dix saisons de pâturage, entre 1997 et 2006. Elle a porté sur 10 parcs, de 13 à 40 ha, boisés naturellement en chênes blancs ou reboisés en pins noirs, marqués par leur hétérogénéité notamment le dénivelé (de 100 à 200 m), le relief accidenté par de nombreux ravins, la pente importante ou encore le type de végétation (landes et bois plus ou moins ouverts). Chaque parc n'a été généralement utilisé qu'une fois par an.

Au sein de chaque parc, 5 à 10 secteurs ont été identifiés, définis comme des zones homogènes au plan de la végétation, de la ressource pastorale, de la topographie, de l'exposition et du comportement probable du troupeau. Le secteur pilote correspond à une zone de pâturage homogène dont la végétation est caractéristique de la ressource du parc que l'on cherche à valoriser. La sortie des animaux est décidée sur l'observation d'un pâturage complet de l'herbe (10 % de refus) dans le secteur pilote. Sur les dix années étudiées, différentes observations et mesures ont été faites afin de rendre compte de l'utilisation de la végétation pastorale à l'échelle du parc, de l'année (état sortie par secteur, niveau de valorisation du parc, saisons d'utilisation des parcs et calendrier de pâturage) et des évolutions de NEC des brebis. En 1996, puis en 2006, les parcs ont fait l'objet d'une caractérisation de la végétation, réalisée à l'échelle de 90 faciès de végétation.



# Les principaux résultats

## Pâturage des secteurs

L'hétérogénéité des parcs influence l'état sortie de parc, il s'agit de :

- la position des secteurs : les hauts de parcs apparaissent très utilisés (moins de 20% de refus) et les bas de parcs plus délaissés (30 à 50% de refus)

- les densités d'herbe faibles (inférieures à 20 %) et une végétation moins appétente (brachypode) conduisent à des niveaux de raclage moins prononcés
- l'accessibilité des secteurs (accidents topographiques, éloignement, barrières de broussailles) expliquent aussi certaines différences de valorisation.

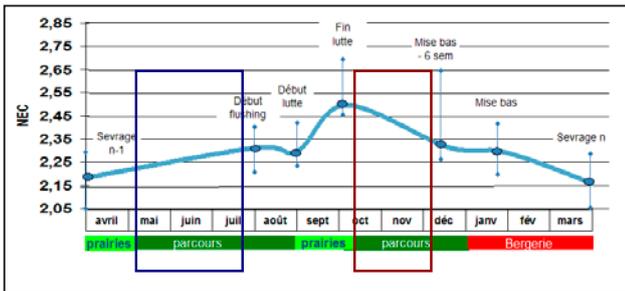
## Variations d'état corporel

Les résultats des suivis de NEC montrent deux tendances :

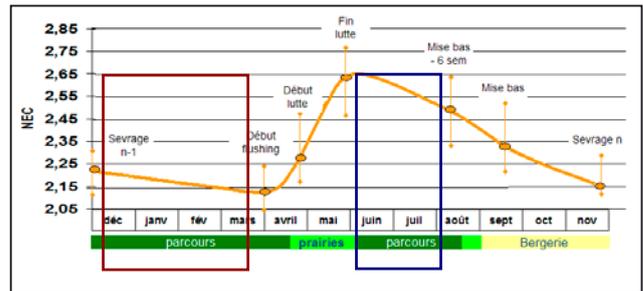
Sur des séquences d'entretien en fin de printemps-été, le maintien d'état est généralement atteint.

Sur des séquences de début de gestation en automne et entretien en hiver, l'objectif de maintien d'état n'est atteint qu'une année sur cinq.

Figure 1 : Profil moyen de NEC en lutte naturelle au cours d'une campagne



Lot de mise bas de fin d'hiver



Lot de mise bas d'automne

## Evolutions de la végétation

Les résultats d'évolution de la végétation pastorale ont été étudiés sur deux types de zones : l'une pâturée en fin de printemps, été ou automne, l'autre utilisée en hiver et plus dense en arbustes.

L'analyse des résultats montre une baisse du recouvrement herbacé dans les deux zones avec - 32% en été et - 10% en hiver (figure 2). Cette diminution concerne essentiellement les graminées à feuilles larges et affecte plus fortement les secteurs sous reboisement de résineux.

La figure 3 montre une forte régression du recouvrement en arbustes, expliquée principalement par la disparition du Genêt cendré. Le recouvrement se maintient à un niveau bas en été.

Les baisses constatées sur l'herbe et les arbustes touchent davantage les hauts de parcs (26 % de baisse sur l'herbe, 25 % sur les arbustes) que les bas de parcs (17 et 6 % de baisse, respectivement sur l'herbe et les arbustes). Le pâturage ainsi réalisé, permet une maîtrise du niveau d'embroussaillage, même dans les secteurs moins explorés par les animaux, mais induit par ailleurs une régression de la ressource fourragère accessible.

Tableau 1 : état initial sur les zones étudiées

Type de zone	Fin printemps Été/automne	Hiver
Etat initial 1996	10 ans de pâturage	2 ans de pâturage
Recouvrement en arbres %	33 %	25 %
Recouvrement en arbustes %	32 %	60 %
Recouvrement en herbe %	28 %	29 %
Composition des arbustes	28% de genêt cendré, 46% d'amélanchier	51% de genêt cendré, 8% d'amélanchier

Cette évolution est probablement influencée également par la fermeture du couvert arboré (principalement dans les zones fin de printemps/été/automne) et par les conditions climatiques des dix années de suivis avec notamment un épisode de sécheresse printanière et estivale sur les années 2003, 2004 et 2005.

Figure 2 : évolution du recouvrement en herbe entre 1996 et 2006 (en %)

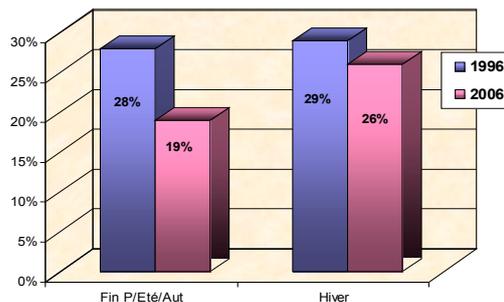
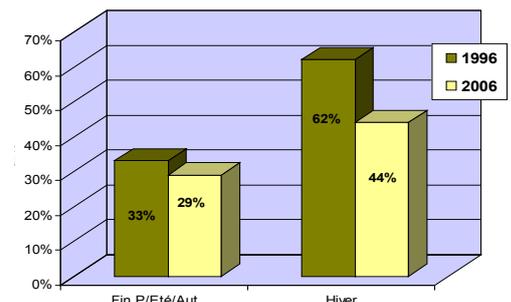


Figure 3 : évolution du recouvrement en arbustes entre 1996 et 2006 (en %)



Ferme Expérimentale de Carmejane :

François Demarquet – tél. 04 92 30 35 76  
mail : francois.demarquet@educagri.fr

Institut de l'Elevage :

Denis Gautier – tél. 04 92 72 01 31  
mail : denis.gautier@idele.fr

## CONTACT

Avec le soutien financier de :



Décembre 2012